

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 10 MARS 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	42	42 + 3 pouvoirs

Date de convocation
25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Villotte sur Aire, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARLES Ludovic, CHARRIOT Sophie, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, ERNST Frédéric, FABRE Hervé, FEVEZ Clément, GEORGE Marie-Cécile, ILIC Jean-Marc, JEANSON LAMBERT Chantal, JOSSELIN Sylvine, KAAG Joseph, KLEIN Dania, KLEIN Françoise, LESCU Raphaël, LINARD Lidwine, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, L'HUILLIER Gérard, MENUISIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, PILLEMENT Yves, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, SOLTYSIAK Régis, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **AUBRY Martine, BRENEUR Robert, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, LANG Christophe, LECLERC Raymond, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis, PHILIPPOT Céline.**

Représentés : **GARAT Cédric pouvoir donné à AUBRY Martine, GROSS Patrick pouvoir donné à RAMAND Thierry, JACQUET Clarisse pouvoir donné à MIGOT Thierry, BACHELEZ Eric titulaire de KAAG Joseph, CHAUDRON Alain titulaire de SOLTYSIAK Régis, DEJEAN Sabrina titulaire de PILLEMENT Yves, MACINOT Séverine titulaire de CHARLES Ludovic, MOLITOR Pierre-Louis titulaire de FABRE Hervé, SANGNIER Yannick titulaire de LESCU Raphaël.**

Monsieur ERNST Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif du budget OM 2026
N° de délibération : DE_2026_015

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 du budget annexe OM de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 :

L'adoption du budget primitif du budget annexe OM de la CC DE L'AIRE A L'ARGONNE pour l'année 2026 présenté par sa Présidente,

Ledit budget présenté en suréquilibre en dépenses et recettes s'élevant :

Section d'investissement :

En recettes à la somme de : **204 579.00 €** (Dont 18 456.00 € de RAR)

En dépenses à la somme de : **204 579.00 €** (Dont 8 640.00 € de RAR)

Section de fonctionnement :

En recettes à la somme de : **1 270 646.67 €** (Dont 0.00€ de RAR)

En dépenses à la somme de : **1 090 118.96 €** (Dont 0.00€ de RAR)

Article 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant
011 - Charges à caractère général	780 750,00
60 - Achats et variations de stocks	10 900,00
61 - Services extérieurs	301 950,00
62 - Autres services extérieurs	467 900,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	110 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	36 000,00
67 - Charges spécifiques	3 000,00
68 - Dotations aux amort., dépréciations et provisions	5 000,00
Total dépenses réelles	934 750,00
021 - Virement vers la section d'investissement	102 989,96
042 - Opérations d'ordre	52 379,00
Total dépenses de fonctionnement	1 090 118,96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
70 - Produits de services de domaine et ventes diverses	872 000,00
74 - Dotations et participations	-
75 - Autres produits de gestion courantes	230,44
78 - Reprises sur amort., dépréciations et provisions	4 386,00
002 - Excédent de fonctionnement reportée	367 191,23
Total recettes réelles	1 243 807,67
042 - Opérations d'ordre	26 839,00
Total dépenses de fonctionnement	1 270 646,67

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget initial	RaR 25	Montant global
20 - Immobilisations incorporelles	131 700,00		131 700,00
21 - Immobilisations corporelles	37 400,00	8 640,00	46 040,00
Total dépenses réelles hors opération	169 100,00	8 640,00	177 740,00
042 - Opérations d'ordre	26 839,00		26 839,00
Total dépenses d'investissement	195 939,00	8 640,00	204 579,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget initial	RaR 25	Montant global
001 - Déficit d'investissement reporté	12 241,04		12 241,04
10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 913,00		5 913,00
13 - Subventions d'investissement reçues	12 600,00	18 456,00	31 056,00
Total recettes réelles hors opération	30 754,04	18 456,00	49 210,04
021 - Virement de la section de fonctionnement	102 989,96		102 989,96
042 - Opérations d'ordre	52 379,00		52 379,00
Total dépenses d'investissement	186 123,00	18 456,00	204 579,00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2026.04.02 13:37:15 +0200
Ref:10672679-16093226-1-D
Signature numérique
la Présidente